



## projet poney club dans le département de l'aveyron

Par **delima**, le **30/01/2012 à 18:17**

Bonjour,

j'ai en projet de développer un poney club.

j'ai trouvé la structure avec les terres et bâtiment.

Le propriétaire n'a aucune connaissance de la solution juridique pour pouvoir utiliser ces bien.

Vers qui doit-je me tourner pour trouver une solution?

Merci.

Mme De Lima

Par **doudou77**, le **18/03/2012 à 23:05**

bonsoir , pour repondre à ta question , si tes activités sont , centre equestre , poney club , pension chevaux , ou bien l'enseignement de l'equitation . Tu ne peut que faire des baux ruraux . Mais fait attention, car si tu prend des renseignements par notaire qui ne se specialise pas à l'agricole ,ne connaisse pas tous sur la nouvelle loi de 2005 bonne chance et avec un bail rural tu auras plus d'aide et plus de droit ...

Cordialement MR Kettou